

Communiqué de presse

Bruxelles, 28 octobre 2009

Centrale 100% biomasse à Rodenhuize

Electrabel, Groupe GDF SUEZ, et Ackermans & van Haaren vont ensemble transformer une unité de la centrale de Rodenhuize en une unité 100 % biomasse d'une puissance de 180 MW.

La centrale de Rodenhuize (Gand) est à l'origine une centrale au charbon qui, en 2005 et 2008, a subi un certain nombre d'adaptations techniques dans une de ses unités afin de permettre la production d'électricité à partir de la combustion combinée de charbon et de biomasse.

Le projet Max Green constitue à une dernière étape dans la transformation de cette unité, qui débutera en 2010: le charbon sera alors entièrement remplacé par la biomasse, plus précisément des pellets de bois en provenance de producteurs qui appliquent une gestion forestière responsable. L'unité de Rodenhuize 4 ainsi modifiée développera une puissance de 180 MW ce qui représente, à cette échelle, une première mondiale. Par cet investissement de 125 millions d'euros, Electrabel produira chaque année un volume d'électricité verte équivalant à la consommation annuelle de 320 000 familles.

A cet effet, Electrabel et Ackermans & van Haaren ont créé une joint venture dénommée Max Green SA, dans laquelle Electrabel et Ackermans & van Haaren contrôlent respectivement une participation de 73 % et 27 %. Max Green étudiera dans le futur l'opportunité d'autres projets dans les énergies renouvelables.

Pour atteindre les objectifs fixés par l'Union Européenne dans le cadre de son Plan Energie – Climat (d'ici 2020, 20 % de l'ensemble de l'énergie consommée devra provenir de sources d'énergie renouvelable), la Belgique devra mobiliser l'ensemble des sources renouvelables de production d'électricité, et en particulier la biomasse. Le projet Max Green est une contribution majeure à la réalisation de cet objectif.

Pour Electrabel ce projet est un premier élément d'un programme d'investissement ambitieux de 500 millions d'euros dans les énergies renouvelables que le Groupe s'est engagé à réaliser sur base de l'accord global récemment conclu avec l'Etat belge dans le cadre de la décision de prolongation de la durée d'exploitation de certaines unités nucléaires.

Il cadre également dans le plan de développement durable d'Electrabel "Ensemble pour moins de CO2" présenté fin 2008, par lequel la société s'est engagée à développer son parc de production renouvelable afin qu'un million de ménages belges puissent d'ici 2015 accéder aux énergies renouvelables.

Pour Ackermans & van Haaren cet investissement signifie un renforcement de son cinquième segment "Energie et matières premières ».

Presse Electrabel :

Anne-Sophie Hugé (fr)

☎ +32 2 518 60 20

anne-sophie.huge@electrabel.com

Presse Ackermans & van Haaren

Koen Janssen

☎ +32 3 897 92 30

koen.janssen@avh.be

Max Green n.v.

Regentlaan 8, 1000 Brussel, België

Sarah De Bruyn (nl)
☎ +32 2 519 27 69
sarah.debruyn@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook beschikbaar in het Nederlands.
This press release is also available in English.*

Ackermans & van Haaren est un groupe diversifié, actif dans 5 secteurs clés: construction, dragage et concessions (DEME, une des plus grandes entreprises de dragage au monde - Algemene Aannemingen Van Laere, l'un des plus grands entrepreneurs en Belgique), l'immobilier et services liés (Leasinvest Real Estate, une sicafi immobilière cotée- Extensa, un promoteur immobilier important avec activités principales en Belgique, au Luxembourg et dans le Centre de l'Europe), le private banking (Banque Delen, l'un des plus grands gestionnaires de fonds privés indépendants en Belgique - Banque J.Van Breda & C°, banque niche pour les entrepreneurs et les professions libérales), le private equity (Sofinim, l'un des plus importants fournisseurs de capitaux à risque en Belgique et GIB) et le développement récent dans l'énergie et matières premières. Le groupe se concentre sur un nombre limité de participations stratégiques présentant un potentiel de croissance important. L'action AvH est incluse dans l'indice Bel 20, le Private Equity NXT index d'Euronext Bruxelles et le DJ Stoxx 600 européen.